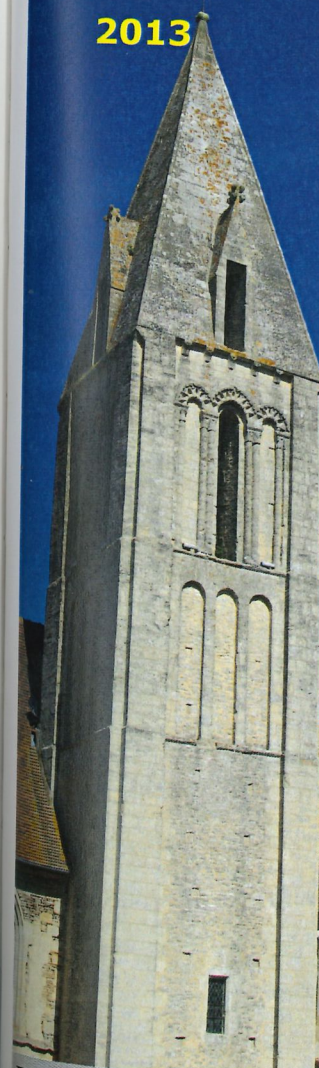


ROSEL Info

N° 68

JUIN

2013



Directeur de la publication :
Véronique MASSON

Réalisation :
Gisèle CHALLE
Danielle DUBERT
Bernard LEMANISSIER
Catherine LE NY

Renseignements sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01.51

Courriel:

mairie-rosel@wanadoo.fr

Site: www.rosel.fr

Mot du Maire

Avant l'été que nous attendons tous depuis très longtemps et des vacances bien méritées que je souhaite très bonnes et ensoleillées, je confirme que le conseil municipal a engagé l'élaboration du PLU « plan local d'urbanisme » de ROSEL.

Il s'agit d'une démarche très importante pour l'avenir de notre commune, puisque ce plan constituera le schéma d'organisation et d'occupation de l'espace communal pour une quinzaine d'années environ.

L'élaboration technique, juridique et administrative a été confiée au cabinet d'urbanisme SCURE.

Il s'agit d'un gros chantier, lancé officiellement le 20 juin 2013, et qui, pour tenir compte des études et des phases de concertation avec les citoyens, s'achèvera au début de l'année 2015 par l'approbation du PLU.

Le PLU qui se substituera au POS (plan d'occupation des sols approuvé en décembre 2000) et qui exprimera le projet d'aménagement de la commune fixera les règles d'urbanisme sur lesquelles seront instruites les autorisations d'occuper et d'utiliser le sol (lotissements, certificats d'urbanisme, permis de construire...).

Ce projet devra être en conformité avec le SCOT de Caen métropole (schéma de cohérence territoriale) qui fixe les orientations d'aménagement du territoire du pays de Caen.

L'étude du projet de PLU se décompose en trois étapes :

Le diagnostic du territoire - La conception du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) - L'élaboration des règles d'urbanisme.

Vous serez étroitement associés à cette démarche et notamment à trois moments clés :

-Après l'élaboration du diagnostic et des orientations générales, prévue à l'automne 2013.

-Après l'élaboration du projet de PLU, qui aura tenu compte de la première phase de concertation avec les habitants, en mai 2014.

-Au moment de l'enquête publique, à l'automne 2014.

Je souhaite que cette démarche conduise à une valorisation de nos sites et de nos paysages en préservant le patrimoine local.

Le PLU devra intégrer une nouvelle entrée de notre village en venant de CAEN, une tranquillité pour les habitants, à retrouver pour certains et à conserver pour d'autres, et valoriser les franges urbaines et les espaces de transition avec les paysages agricoles et naturels, dont la vallée de la Mue.

Je vous tiendrai informés régulièrement de l'avancement de ce projet, qui, je le répète, est très important pour l'avenir de notre commune.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Bien à vous,

Véronique MASSON

Association multi activités de Rosel et de Lasson

Randonnées :

Nombre de participants réguliers avec reprise des randonnées délocalisées autour d'Arromanches, de Ranville et de Ouistreham.
A noter que nous avons proposé une randonnée d'une journée de 20 kms.

Initiation pêche au lancer :

4 participants pour cette première.



Informatique :

Vous souhaitez vous initier à l'informatique, utiliser des applications sur ordinateur portable, gérer vos fichiers et vos photos, aller sur internet avec des recommandations sur la sécurité. L'association organise, chaque mercredi à partir du deux octobre 2013 (hors vacances scolaires), à la mairie de Rosel et en langage clair, des sessions de formation sur trois niveaux. Il y a forcément un niveau qui devrait vous convenir.

Niveau 1 (découverte de la machine et de l'environnement windows ...) de 14h à 15h30

Niveau 2 (découverte et utilisation des applications textes et photos ...) de 15h45 à 16h15

Niveau 3 (le monde internet et les aspects sécurité (virus, pare-feu, paiement en ligne ...)) de 16h30 à 19h00

Les conditions requises sont :

- venir avec son propre ordinateur portable,
- venir avec sa bonne humeur,
- un peu d'investissement personnel dans la semaine afin de capitaliser sur ce que vous aurez appris.

Merci de vous inscrire au 02 31 47 81 19 ou à assomultirosellasson@gmail.com

Le programme des activités de septembre à décembre sera distribué fin août, il sera également disponible sur le site.

Pour toutes informations, n'hésitez à nous contacter :

Françoise Ganger : 02 31 47 81 19.

Annie Lagarde : 02 31 08 04 94.

Jean Dupont : 02 31 08 17 02.

Claude Martin : 06 79 92 20 49.

Notre adresse mail :

assomultirosellasson@gmail.com

Notre site :

<http://sites.google.com/site/assomultirosellasson/>

NOUVEAUX LOCAUX de la Communauté de communes

Compte tenu du manque de place et de la vétusté des bureaux occupés par la CdC dans le presbytère de Rots, la CdC a acquis en 2011 de nouveaux locaux situés dans la zone de Cardonville à Bretteville l'Orgueilleuse.

Il s'agit d'un bâtiment de 460 m2 pour les bureaux administratifs et d'un bâtiment de 200 m2 pour les locaux techniques.

L'association Loisirs Jeunesse, le Relais d'Assistantes Maternelles, le CCAS de la commune de Bretteville l'Orgueilleuse; le syndicat d'assainissement et le syndicat d'eau potable ont aussi acquis des bureaux dans ce complexe.



Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des déchets verts ou des ordures ménagères auprès du nouveau cimetière. Respectez le tri sélectif dans les autres bennes.

Collectes de téléphones portables et de vêtements:

Le Conseil Général du Calvados et France Télécom ont signé une convention pour la récupération des téléphones mobiles usagés. L'objectif est de reconditionner et revendre les mobiles en état de marche aux pays émergents. Les mobiles inutilisables sont recyclés pour en extraire les principaux métaux et polluants. L'intégralité des bénéfices est reversée à Emmaüs International.



Une boîte de récupération de mobiles est à votre disposition à la mairie de ROSEL.



Une seconde vie pour les vêtements, le linge de maison, les chaussures et la maroquinerie que vous n'utilisez plus. Tous les vêtements et le linge se déposent propres et secs, les chaussures par paires, et le tout dans un sac bien fermé.

Un conteneur vous attend

au nouveau cimetière à ROSEL.

RAPPORT D'ACTIVITES 2012 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Accompagné du Directeur Général des Services, Frédéric SOREAU, le Président Loïc CAVELLEC est venu présenter le Rapport d'Activités 2012 de la Communauté de Communes Entre Thue et Mue au Conseil Municipal, le 25 juin. Après avoir rappelé que l'année 2012 avait vu des changements dans la gouvernance au sein de la Communauté de Communes avec l'élection d'un nouveau Président et l'arrivée du nouveau Directeur Général des Services, Loïc CAVELLEC a introduit son propos en précisant que la Communauté de Communes regroupe 13 communes et compte 12 500 habitants. Elle s'inscrit dans l'espace plus large du Syndicat Caen-Métropole qui couvre les 143 communes de l'aire du SCOT.

Outre les compétences obligatoires - développement économique et aménagement de l'espace - les communes membres ont transféré des compétences très importantes et lourdes : affaires scolaires, voirie, politique enfance-jeunesse, gestion d'une salle multisports...

La Communauté de Communes emploie 66 agents - soit 50 équivalents temps plein - dont la plus grande partie travaille dans les écoles : ATSEM, chauffeurs de bus, personnel des cantines, garderies, entretien des locaux. Frédéric SOREAU a présenté les éléments marquants de l'année 2012 :

Au plan administratif :

- 10 réunions du Conseil Communautaire et 27 réunions du Bureau en plus des réunions des Commissions spécialisées
- Définition d'une politique de Ressources Humaines et organisation de la structure administrative
- Travaux du nouveau siège

Au plan économique :

- Poursuite de la commercialisation des parcelles du Parc de Cardonville qui s'étend sur une superficie de 15 hectares et dont la gestion est confiée, par Convention, à la SHEMA
- Mise en place de la ZNM (Zone Numérique Multiservices) qui va permettre de proposer aux entreprises des équipements technologiques de haut niveau : salles équipées en matériel audio et vidéo numérique, serveur sécurisé, box de télétravail,...

Affaires scolaires :

- 11 écoles réparties sur 6 communes et 7 sites
- 1 200 enfants scolarisés à la rentrée de septembre 2012
- plus de 108 000 repas servis dans les cantines en 2012
- des travaux d'entretien et de remise à niveau des bâtiments scolaires. En 2012, pour l'école de Cairon où les enfants de Rosel sont scolarisés, réfection de la toiture d'un bâtiment et mise en place d'un chalet.

Enfance-Jeunesse

Dans le domaine de la petite enfance, 2012 a vu l'ouverture du « RAM Sud » à Saint-Manvieu Norrey pour faire face à la fréquentation croissante du Relais Assistantes Maternelles créé dès 2005.

Le territoire de la Communauté compte 135 assistantes maternelles qui accueillent environ 400 enfants.

Les activités de loisirs destinées aux enfants et aux adolescents jusqu'à 18 ans sont assurées par l'Association Loisirs Jeunesse pour le compte de la Communauté de Communes.

En 2012, 830 enfants de 3 à 13 ans étaient inscrits à l'ALJ et ont bénéficié de plus de 10 000 journées-enfants, les mercredis, pendant les petites vacances ou sur la période d'été.

Voirie et réseaux :

La Communauté de Communes assure l'entretien et la réfection des voies communales du territoire. A ce titre, la commune de Rosel a vu, en 2012, le démarrage des travaux de la mise en sécurité de la traversée de la rue Boulay. Ce chantier très important a fait aussi intervenir la commune et le département.

Environnement :

L'année 2012 a été principalement marquée par la réalisation des diagnostics des assainissements non collectifs pour les communes dont les habitants ne sont pas raccordés à l'assainissement collectif.

Perspectives de l'année 2013.

Outre l'exercice des compétences habituelles, l'année 2013 sera essentiellement marquée par le déménagement du siège, au printemps, et par l'achèvement du Projet de Territoire, annoncé par le Président de la Communauté de Communes dès son élection en février 2012.

Partant des atouts de la Communauté de Communes : (cadre de vie, situation géographique, équipements, entreprises...), le Président a souhaité que la Communauté porte un projet ambitieux à la hauteur des enjeux et des attentes.

L'objectif est de dresser la « feuille de route » pour les 5 à 10 ans à venir et permettre ainsi de développer le territoire en termes d'économie, d'habitat, d'infrastructures, d'équipements publics ..., le tout au service des habitants et des entreprises.

Le projet de territoire a été présenté aux membres du Conseil communautaire le 26 juin dernier et sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire à la rentrée.

L'intégralité du rapport d'activités 2012 est consultable en mairie.

Comité de Jumelage Rosel/Lasson –Goodleigh

Soirée LOTO.

Le samedi 9 mars 2013, le Comité de Jumelage organisait une soirée Loto, soirée devenue traditionnelle dans nos villages. Ce sont environ soixante-dix personnes, de tous âges, qui sont venues pour jouer, dans la bonne humeur. Chacun, bien sûr, a essayé de gagner un des nombreux lots. Une caisse de bons vins récompensait le grand vainqueur, le plus chanceux, mais un ensemble de jeux de société a fait le bonheur d'un jeune garçon de Lasson. Pour tous, ce fut une bonne soirée de détente.

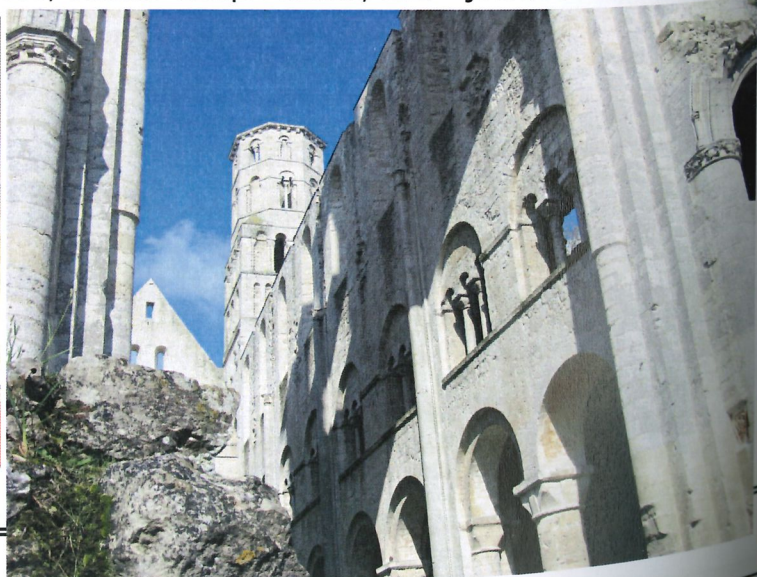
Accueil de nos amis Anglais.

Du 24 au 27 mai 2013, le Comité recevait nos « jumeaux » de Goodleigh. Le vendredi soir, c'est sous la pluie que nous les avons accueillis, à Ouistreham, à la descente du bateau. Mais la chance était avec nous : un grand beau temps nous a accompagnés durant tout le reste de leur séjour.

La journée du samedi était consacrée à la découverte des boucles de la Seine normande. Après la traversée du Pont de Brotonne, impressionnante, quel bonheur de découvrir les ruines magnifiques de Jumièges sous le soleil ! De là, en longeant le fleuve, nous avons rejoint Duclair, pour un repas fort apprécié, à l'« Auberge Tartarin ». Le début d'après-midi nous a menés à la Corderie Vallois, à Notre Dame de Bondeville. On est là, au Nord de Rouen, dans la vallée du Cailly, autrefois très industrielle, au point qu'on la nommait, au XIXème siècle, « la petite Manchester ». L'usine Vallois, aujourd'hui transformée en musée, a fonctionné jusqu'en 1978, grâce à l'énergie hydraulique. Lors de la visite, on remet en marche l'énorme roue à aubes qui permet d'actionner les machines. Des bobines de fil de toutes les couleurs sont alors animées pour réaliser cordes et cordelettes de toutes tailles. Le spectacle, très coloré, est superbe, et la visite fort intéressante. Nous avons terminé cette journée à l'abbaye St Georges de Boscherville. Son église constitue un maillon important dans l'histoire de l'architecture romane en Normandie. Et de magnifiques jardins en terrasses entourent les bâtiments et offrent une vue panoramique sur la vallée de la Seine. Une journée bien remplie, donc, et, grâce au soleil, fort agréable.

Le dimanche était plus tranquille. Un apéritif était offert par nos deux communes, puis un repas normand réunissait Anglais et Français à la salle des fêtes de Lasson. Des jeux ont occupé le reste de l'après-midi, et amusé toute l'assistance. Et le lundi, après une matinée organisée par les familles d'accueil, et un dernier repas commun, nous avons reconduit à Ouistreham des Anglais un peu fatigués, mais très heureux de leur séjour. Nous sommes invités à les retrouver à Goodleigh, l'an prochain.

Nos prochaines manifestations : le **1^{er} septembre** : participation à la foire aux greniers, à Lasson. Le **12 octobre** une sortie, ouverte à tous, est prévue dans les Alpes Mancelles. Le programme et les conditions en seront précisés début septembre. Les **23 et 24 novembre** le groupe théâtre vous proposera son spectacle annuel. Le **7 décembre** vous sera proposée, comme chaque année, une « journée libre » à Paris.



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 16 mai 2013

1/ REPRESENTATION DES COMMUNES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En référence à la loi de Décembre 2012, le Conseil Communautaire propose une augmentation du nombre de délégués. Le nombre de délégués, actuellement de 29, serait porté à 36, avec un minimum de 2 par commune permettant une meilleure représentation des petites communes et aussi plus de délégués pour les communes les plus peuplées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition du Conseil Communautaire.

2/ CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIEGE INTERCOMMUNAL

Les nouveaux locaux de la communauté de communes sont maintenant installés au 8 avenue de la Stèle, Espace Cardonville, 14740 Bretteville l'Orgueilleuse.

3/ REMPLACEMENT DE L'EMPLOYE COMMUNAL

L'employé communal s'est blessé le 21 avril 2013. Il est en arrêt jusqu'au 25 mai 2013.

L'entreprise CARDIN de Rosel a assuré une tonte le temps de trouver un agent remplaçant.

Après avoir sollicité plusieurs instances, une candidature est retenue pour un remplacement de 4 jours. Le coût généré par l'entreprise Cardin et l'agent remplaçant est couvert par l'assurance du personnel.

Par ailleurs il est décidé de doter l'employé communal d'un téléphone portable. Il est également décidé de mettre en place un règlement de travail et une fiche de poste pour les 3 agents de la commune..

4/ PROCEDURE DE LA REVISION DU POS

Début mai, le Maire et ses Adjoints ont rencontré le Cabinet SCURE. Le déroulement de leur prestation sera le suivant : Visite de la commune le vendredi 31 mai 2013, Commission communale le 20 Juin à 18h30

Réalisation du diagnostic au cours du 3ème trimestre 2013, Réalisation du plan d'aménagement et de développement durable du territoire en septembre 2013, Réunion publique (présentation du PADD) en Octobre 2013, Délibération du Conseil Municipal en Novembre 2013, Etude des orientations d'aménagement, de programmation et du règlement au 2ème trimestre 2014, Réunion publique au 4ème trimestre 2014, - Fin de procédure au 2ème trimestre 2015.

5/ POINT SUR LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Cloches de l'Eglise : Après visite dans le clocher avec l'entreprise BIARD, il est noté une faiblesse dans le beffroi, nécessitant des travaux de renforcement. Le montant du devis s'élève à 4811,51€.

Chemin de l'Eglantine : devis en cours pour la réfection de la chaussée.

Mur du presbytère : dégradation des enduits. Sous garantie décennale, l'entreprise sera contactée par recommandé .

Matériel Informatique : devis établi pour renouvellement du matériel informatique (ordinateur, logiciel, installation, carte mémoire ...) devis de 1336.91 € chez DALTONER.

Site Internet : la nouvelle version du site sera mise en place en 2014.

Chemin du Ferrage : dossier à l'étude.

«**Chemin Blanc**» : après rencontre avec les 2 cabinets de géomètres et après consultation de la juriste du Conseil général, il est confirmé qu'il s'agit d'une voie communale, donc inaliénable.

6/ QUESTIONS DIVERSES

- La commune de ROSEL a obtenu le niveau 1 du label de la Fredon. Le niveau 2 consiste à «traiter moins ». La commission Environnement se déplacera sur le terrain le samedi 15 juin à 9h30 afin de définir les zones de la commune qui nécessitent un traitement.

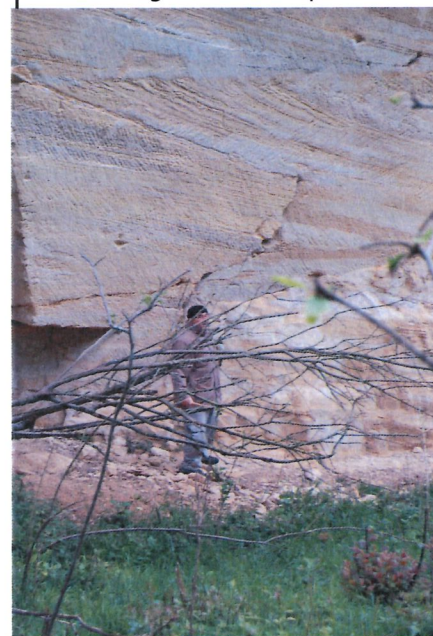
- Conteneur pour recyclage du verre : le Sidom de Creully a enquêté sur le positionnement judicieux ou non des conteneurs. Celui du cimetière semble bien utilisé, celui de Gruchy serait mal situé plus dangereuse. Un nouveau conteneur à vêtements est positionné sur le parking du cimetière.

- A propos de l'usage partagé de l'église : un courrier a été adressé à plusieurs personnalités politiques ; 3 ont répondu. Il en ressort une rencontre le 28 Juin avec Madame Isabelle ATTARD, députée de notre circonscription.

DIMANCHE 09 JUIN 2013 VISITE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE des anciennes CARRIERES D'ORIVAL



33 personnes étaient présentes, nous sommes arrivés en co-voiturage vers 10 h pour retrouver notre guide.



Les couches sédimentaires datent de 167 millions d'années, les eaux, chaudes et agitées, battaient à l'ouest les côtes du continent armoricain et s'ouvraient sur le bassin Parisien : Orival était sous l'eau !



Fleurs : orchidées (bouc, abeille, mouche, pyramidale, la grande glistaire, nid d'oiseau) la vipérine, la raiponce, papillons....



Le midi, retour au Presbytère pour y déguster un repas concocté par des conseillers, sous la Houlette de Bernard Lemanissier. Les amuse gueules de l'apéritif et les desserts sont fabriqués par des participants volontaires!

Dans un méandre de la Seulles, depuis l'époque gallo-romaine, des hommes ont creusé le plateau rocheux. Ce calcaire de Creully est largement utilisé comme pierre de taille, dans le Bessin et même au-delà ! Nous y trouvons aujourd'hui : flore, insectes, champignons, géologie et paysage

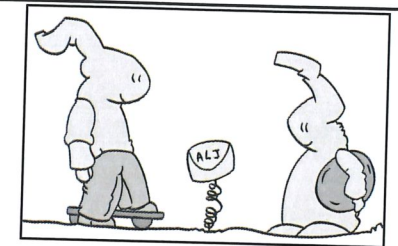


Monsieur BARGE notre guide



L' A. L. J.

L'été 2013 se prépare, retrouvez toutes les animations pour les 3-18 ans!



Cet été, trois centres de loisirs ouvrent leurs portes pour accueillir les enfants de la Communauté de Communes âgés de 3 à 10 ans: Breteville-l'Orgueilleuse, Rots et St Manvieu-Norrey en juillet (à partir du 8) et Breteville-l'Orgueilleuse et Rots en août (jusqu'au 31). Parallèlement, des stages à thème (cuisine, imaginaire, magie, police scientifique...) sont proposés durant l'été pour expérimenter et découvrir...

Nous proposons également un accueil pour les 10-13 ans au Fresne-Camilly en juillet et en août à Breteville l'Orgueilleuse, afin de répondre au mieux aux attentes des jeunes et des familles. Le fonctionnement, les horaires et les modes d'inscription restent les mêmes que pour les plus jeunes avec des spécificités liées à l'âge des enfants accueillis (activités, sorties...). Nous mettrons en place un ramassage en bus matin et soir à partir des trois centres de loisirs de faciliter l'accès pour les familles.

Les ados ne seront pas en reste puisque nous proposerons des accueils spécifiques pour les 13-18 ans d'« Entre Thue et Mue » au mois de juillet et la dernière semaine d'août. Ainsi, ils pourront se retrouver pour des soirées, des activités sportives, des sorties mais aussi pour un camp trottinette ou monter des projets de départ en camping par exemple!

Les plaquettes d'information et les dossiers d'inscription sont disponibles à la mairie ou à l'Association Loisirs Jeunesse « Entre Thue et Mue »

Pour tout renseignement: Association Loisirs Jeunesse « Entre Thue et Mue » Tél: 02.31.74.43.31/mail: asso.loisirs.jeunesse@gmail.com/ blog: www.aljentrethueetmue.kazeo.com

NUISANCES SONORES

Avec les beaux jours qui arrivent (si, si...) ne laissez pas vos tondeuses et autres engins sonores folâtrer librement sur vos pelouses et parterres !

Imposez-leur le silence en dehors des heures prévues !

Respectez vos voisins !

Le thème des nuisances sonores est l'un des plus récurrents parmi les réclamations enregistrées au secrétariat de mairie. En effet, chaque année, et en particulier à l'époque où les tontes de gazon sont fréquentes, l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit est quelque peu « oublié », ce qui provoque inévitablement une gêne et un désagrément bien compréhensibles pour les voisins immédiats. Nous vous recommandons d'être vigilants pour préserver le bien-être et la bonne entente entre nous.

Arrêté préfectoral du 16 janvier 1997-article 5

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Informations et rappels utiles

La Mairie sera fermée à partir du lundi 05 août et rouvrira le lundi 26 août.

VIGILANCE face aux CAMBRIOLAGES

Pour aider la gendarmerie:

Signaler tout fait anormal aux abords de votre demeure ou celle de vos voisins.

Dissuader les futurs cambrioleurs en vous équipant de dispositifs de sécurité (fermetures, alarmes...).

Complicquer leur tâche en dissimulant certaines valeurs dans des endroits connus par vous seul ou vos proches.

Réaliser des clichés photographiques de vos biens de valeur.

Eviter de faire entrer à votre domicile des personnes inconnues et d'accorder trop de confiance aux

démarcheurs (particulièrement si vous êtes une personne âgée).

Noter les plaques des véhicules suspects et effectuer si possible une description sommaire des occupants.

Aviser la brigade locale de votre absence prolongée et laisser une apparence habitée de votre domicile (relevé du courrier par un voisin, systèmes automatiques d'éclairage...) .

Pour garantir vos droits, tout en aidant la gendarmerie dans la recherche des malfaiteurs, dès la découverte d'un cambriolage, appliquez les quelques conseils suivants :

Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 02 31 08 35 53 ou le 17.

Ne touchez à rien pour permettre aux enquêteurs de faire les constatations.

Fournissez une liste la plus détaillée possible des objets dérobés.

LA DELINQUANCE N'EST PAS UNE FATALITE contre laquelle nous ne pouvons rien et nous nous devons de prendre conscience que cela n'arrive pas qu'aux autres.

DONNEURS DE SANG

L' E.F.S. donne rendez-vous à ses fidèles donateurs de sang et invite ceux qui ne sont pas encore venus :

LE MARDI 27 AOUT ET LE MARDI 29 OCTOBRE 2013

BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE/ SALLE OMNISPORT VICTOR LORIER

Association La Muse :

L'association et les membres du bureau sont heureux de vous informer de l'organisation des 19^{èmes} Foulées de la Mue, course hors stade prévue pour le dimanche 17 novembre 2013. Le déroulement d'un tel événement est tributaire de son financement et de ses bénévoles.

Côté financement, nous avons reçu l'accord de nos partenaires habituels à savoir :

-Les municipalités de Lasson, Rosel, Cairon et Rots, traversées par les Foulées de la Mue.

-La Communauté de Communes Entre Thue et Mue avec le financement du fléchage durable du parcours de cette épreuve sportive.

-Les sponsors locaux et autres qui, malgré une situation économique très difficile, ont tenu à soutenir cette manifestation dont le caractère « populaire à la campagne » et l'ambiance conviviale sont vivement appréciés.

Côté bénévoles, nous organisons une réunion d'information sur les prochaines Foulées, le dimanche 20 octobre 2013, au Centre d'Animation de Lasson. Lors de cette journée, nous présenterons les deux associations caritatives associées à cet événement sportif :



Handi'chiens

Association fondée en 1989, reconnue d'utilité publique en 2012, sa mission consiste à éduquer et remettre GRATUITEMENT des Chiens d'Assistance à des personnes atteintes d'un handicap moteur. La complicité entre l'homme et le chien leur permet d'apporter une aide technique au quotidien en répondant à plus de 50 commandes, mais aussi un soutien moral et affectif, et un formidable lien avec l'environnement, favorisant ainsi leur insertion sociale et leur autonomie.



Association Honorine Lève Toi

Honorine est une petite Normande née à Bayeux il y a 5 ans. A l'âge de 7 mois, ses parents découvrent qu'elle souffre d'une maladie orpheline poly-handicapante. Une Association est créée pour lui apporter des stimulations à l'aide de bénévoles alors qu'elle n'a pas encore qu'un an. Forte des progrès obtenus, l'Association ouvre un centre -école d'Education Conductive à Bayeux pour Honorine et 5 autres enfants de la région en octobre 2012. C'est seulement le 2^{ème} en France.

Lors des deux journées, réunion des bénévoles et course, l'association Handi'Chiens se propose de faire des démonstrations avec leurs chiens et d'informer le public sur leurs activités.

Au cours de la journée du 20 octobre, nous espérons recruter de nouveaux bénévoles pour assurer une pérennité à notre association La Muse. En effet, depuis 18 années maintenant, plusieurs bénévoles assurent les différentes actions indispensables à la bonne organisation de la course. A l'approche des 20^{èmes} Foulées, certaines personnes ont exprimé leur souhait de se retirer (et de profiter d'une seconde retraite). Il y a deux façons de participer comme bénévole :

-Tout le long de l'année, en prenant quelques responsabilités dans la répartition des tâches ou en devenant membre du bureau.

-Pendant les trois jours de la manifestation (les 2 jours précédents la course et le jour même), en donnant quelques heures de son temps.

L'importance de cette manifestation sportive (près de 1500 coureurs) nécessite pas moins de 200 bénévoles. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles venez donc avec nous le dimanche 20 octobre vers 11H au Centre d'Animation de Lasson-Rosel, autour du pot traditionnel d'accueil, ou n'hésitez pas à nous contacter au 02 31 95 87 14 ou au 06 77 19 41 64.

Toutes les informations sur cette course des Foulées de la Mue figurent sur www.lamuse.org.

CALENDRIER

AOUT

27 COLLECTE DE SANG A BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

SEPTEMBRE

1 FOIRE AUX GRENIERS

15 JOURNEE DU PATRIMOINE

OCTOBRE

5 TOURNOI DE PING-PONG

8 SOIREE PRESBYTERE

12 REUNION COMITE DE JUMELAGE

13 REPAS DES ANCIENS

15 SOIREE DECORATIONS DE NOËL

20 POT DES BENEVOLES (FOULEES DE LA MUE)

22 SOIREE DECORATIONS DE NOËL

29 COLLECTE DE SANG A BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

29 SOIREE DECORATIONS DE NOËL

NOVEMBRE

5 SOIREE DECORATIONS DE NOËL

12 SOIREE PRESBYTERE SUR LA CHINE

17 LES FOULEES DE LA MUE

19 SOIREE DECORATIONS DE NOËL

23 et 24 THEATRE « UN JEUNE HOMME PRESSE » et « LEONIE EST EN AVANCE »

26 SOIREE DECORATIONS DE NOËL

DECEMBRE

3 SOIREE DECORATIONS DE NOËL

10 SOIREE PRESBYTERE
